

Rappelons que les 3 principaux producteurs européens (France, Allemagne, Espagne) constituent la moitié de la production européenne. L'Allemagne devrait enregistrer un recul de 7 % de sa superficie, bien que les semis d'hiver aient été plus importants que l'an passé. Les estimations en Espagne sont stables (+ 1 %, soit 2,7 Mha).

Demande de certificats

Les demandes de certificats à l'exportation au cours des quatre dernières semaines, à hauteur de 11,7 Mt en blé tendre et 3,3 Mt en orge, confirment que la demande internationale adressée aux États membres reste très soutenue et que l'Union européenne est encore en mesure de la satisfaire. En blé dur, le cumul au 5 février est de 616 000 t (contre 969 000 t en 2011/12), et de 665 000 t pour les tirages de certificats de maïs (contre 1,9 Mt l'an passé à la même période).

En quatre semaines également, 1 161 000 t de certificats à l'importation de maïs ont été demandés, soit un volume conséquent et du même ordre que le mois précédent (1 540 000 t), portant le cumul depuis le début de la campagne à 6,8 Mt. Il faut remonter à la campagne 2007/08 (8,8 Mt) pour trouver un volume aussi important à la même période. Toujours au 5 février, le cumul de certificats à l'importation de blé tendre est de 2,8 Mt (contre 4,3 Mt la campagne précédente à la même période), de 920 000 t en blé dur et de 20 000 t en orge.

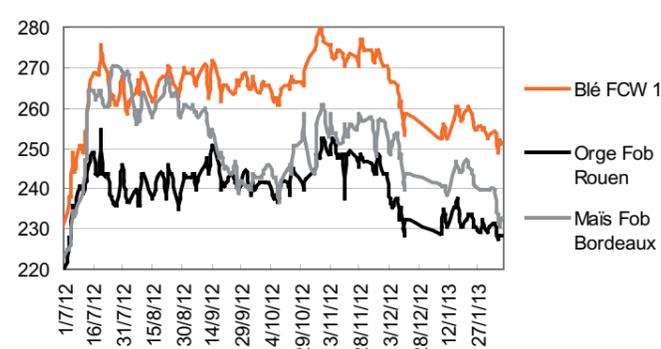
France

Pression à la baisse sur les cours

Au 8 février 2013, le blé tendre FOB Rouen cotait, avec les majorations mensuelles, 251 €/t soit une diminution de 8 % en deux mois. Depuis début décembre, les cours intérieurs connaissent leur deuxième vague de repli.

Avant les fêtes de fin d'année, le marché français avait connu un premier recul en sympathie avec les évolutions des cours mondiaux. En effet, la fin 2012 a été marquée par l'amélioration des conditions climatiques en Amérique du Sud et l'optimisme du rapport de l'USDA. De plus, le contexte économique morose a conduit les opérateurs financiers à liquider leurs positions entraînant ainsi les prix à la baisse.

Évolution des prix à l'exportation en €/t (majorations mensuelles incluses)



Source : FranceAgriMer

A contrario, en janvier, la météo mitigée en Amérique du Nord et les appels d'offre des clients traditionnels de la France ont entraîné une certaine reprise des cours. Sur le marché français, le prix du blé tendre s'est redressé à 260 €/t fin janvier contre 252 €/t quinze jours auparavant.

Depuis lors, ce dernier subit à nouveau la pression d'éléments baissiers liés notamment – et paradoxalement – à la forte demande des pays-tiers. En effet, le rythme élevé des exportations depuis décembre a entraîné des retards dans les chargements portuaires. On parle même d'une tendance à l'engorgement dans le port de La Pallice. Le niveau élevé de l'euro pèse par ailleurs sur la compétitivité des blés français. L'Égypte a d'ailleurs de nouveau acheté de l'origine américaine lors de son dernier appel d'offre.

En ce qui concerne les céréales secondaires, les prix sont également orientés à la baisse. Le recul constaté sur le marché du blé a entraîné dans son sillage les cours de l'orge et ceux du maïs. En orge, le FOB Atlantique cotait ainsi 233 €/t (majorations mensuelles incluses) le 8 février contre 257 €/t début décembre, soit une diminution de 9 %, là où les prix de l'orge FOB Rouen baissaient de 8 % (à 228 €/t le 8 février). Le manque de compétitivité du maïs français ainsi que l'apaisement des inquiétudes climatiques en Amérique du Sud contribuent au repli des cours.

Note de conjoncture

> Analyse économique de FranceAgriMer



numéro 06 / février 2013 / Panorama mensuel des marchés céréaliers

Le rapport mensuel de l'USDA paru le 8 février ne contient pas de changements significatifs et a eu peu d'incidences sur le marché des céréales. On retiendra cependant, pour le bilan américain en maïs, un maintien des utilisations en éthanol et en alimentation animale par rapport au mois dernier, mais une baisse des exportations, qui confirme la faible compétitivité du maïs américain sur le marché mondial. En blé, le trait marquant est la hausse des utilisations en alimentation animale, avec un volume désormais prévu à 10,2 Mt, le plus haut niveau depuis la campagne 1998/99 (10,7 Mt), à rapporter aux 4,5 Mt estimées pour 2011/12. Au niveau mondial, le principal impact du rapport est une interprétation baissière, en termes de prix, des prévisions de production de soja en Amérique du Sud, où les conditions météo s'améliorent ; manifestement, les opérateurs attendaient une baisse plus sensible de la récolte argentine (-1 Mt, compensée par une hausse de même ampleur au Brésil).

Monde

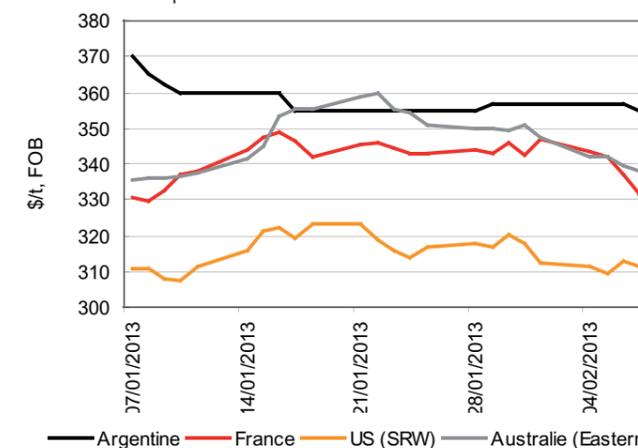
Le blé américain reste le plus compétitif

La chute du dollar par rapport à l'euro constatée depuis notre dernière parution accentue la compétitivité que l'origine américaine a acquise pendant le mois de décembre sur le marché mondial.

Depuis début décembre, les États-Unis ont ainsi remporté, au moins partiellement, tous les appels d'offres émis par l'agence d'achat égyptienne, dont 60 000 t en début de mois.

La dépréciation du dollar permet également au blé américain de se placer sur le marché communautaire. Début février, le total des certificats demandés dans l'UE pour l'importation de blé originaire des États-Unis est de 268 000 t, sur un contingent de 572 000 t au titre de l'année civile 2013.

Prix du blé à l'exportation



source : CIC

Surchauffe sur le marché russe

La Russie, membre de l'OMC depuis le mois d'août 2012, n'a pas pris de mesures restrictives à l'exportation depuis le début de la campagne 2012/13, malgré un bilan céréalier plus tendu qu'en 2010/11, campagne de l'embargo à l'exportation. A l'issue de la 1ère moitié de campagne, elle avait ainsi réalisé une performance à l'exportation qui se range juste derrière le record de 2011/12 à pareille date. Depuis lors, les exportations ont brutalement chuté et les volumes vont rester négligeables jusqu'à la fin de la saison.

La flambée des prix des céréales sur le marché domestique, qui atteignent des niveaux record, met à l'ordre du jour la question des importations. La Russie a importé un peu plus de 600 000 t de céréales en 2010/11 et presque 750 000 t en 2011/12. Au titre de 2012/13, les estimations vont de 1,2 Mt pour le ministère russe de l'Agriculture, à 2,1 Mt pour des analystes indépendants.

La baisse des prix constatée ces derniers jours ne reflète pas une situation devenue subitement plus confortable ; elle traduit seulement l'attente des transformateurs locaux, qui diffèrent leurs achats dans l'espoir d'acquiescer à meilleur prix des lots en sortie d'intervention. Pourtant, d'après UkrAgroConsult, il y a peu à attendre de ces reventes (1,7 Mt au total depuis leur démarrage le 23 octobre 2012, quasi-exclusivement du blé meunier), dont la localisation géographique n'est pas nécessairement adaptée aux besoins.

Pendant les six premiers mois de la campagne, la Russie a importé presque 500 000 t de céréales (320 000 t l'an dernier sur même période), dont 200 000 t de blé, kazakh pour l'essentiel. Le Kazakhstan qui, aux côtés de la Biélorussie, forme une union douanière avec la Russie, s'attend à une demande accrue de cette dernière et vient de relever de 11 % son estimation d'exportation de céréales, qui passe à 7,8 Mt.

La note de conjoncture Céréales est une publication de FranceAgriMer. Directeur de la publication : Fabien Bova.

Rédaction : C. Babarit - christophe.babarit@franceagrimer.fr / T. Champagnol - thibaut.champagnol@franceagrimer.fr / O. Le Lamer - olivialelamer@franceagrimer.fr / Impression : atelier d'impression de l'Arborial

Contact presse : L. Gibert : tél : 01 73 30 34 05 - laurence.gibert@franceagrimer.fr / V. Nicolet : tél : 01 73 30 22 54

virginie.nicolet@franceagrimer.fr

Copyright 2012 : N° ISSN 2115-3000. Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de FranceAgriMer. L'établissement national des produits de l'agriculture et de la mer s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer de conseils personnalisés.



FranceAgriMer
ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil-sous-Bois cedex
Tél. : +33 1 73 30 30 00 / Fax : +33 1 73 30 30 30

www.franceagrimer.fr
www.agriculture.gouv.fr

Les producteurs kazakhs, de la même manière, espèrent un débouché de l'ordre de 1 Mt d'ici le mois d'août prochain.

Mais les autorités russes envisagent, plus largement, la suspension du droit de douane à l'importation, un droit ad valorem de 5 %. L'existence de l'union douanière mentionnée précédemment exige cependant l'accord préalable des pays membres, ce qui pourrait prendre du temps. Au 4 février, alors que la mesure envisagée est la suspension du droit pour les importations de blé, de seigle, d'orge et de maïs jusqu'au 1er août 2013, la rumeur court que certains importateurs se seraient dispensés d'attendre une telle mesure et auraient acheté 100 000 t de blé américain livrables à Saint-Petersbourg.

Il faut souligner que les perspectives de la prochaine campagne ne sont guère de nature à calmer les tensions. Les surfaces d'hiver n'ont pas été étendues et l'état des cultures n'est pas idéal, en particulier dans le district de la Volga et dans la région de Stavropol.

Le Brésil se prépare à des importations hors Mercosur

Conséquence directe de la mauvaise récolte argentine, tant en quantité qu'en qualité, le Brésil a décidé, début février, d'ouvrir un contingent de blé exempté du droit à l'importation de 10 % qui s'applique, en temps normal, au blé originaire des pays hors Mercosur. La décision porte sur un volume de 1 Mt, dans la période allant d'avril à juillet 2013. Ce volume est susceptible d'être porté à 2 Mt à l'issue du point qui sera fait, le 4 mars prochain, sur le disponible exportable de l'Argentine.

Si les Etats-Unis et le Canada sont a priori les principaux pays susceptibles de profiter de la suspension du droit, cette annonce suscite quelque espoir de voir du blé européen sur le marché brésilien. Le ministre brésilien de l'Agriculture a, par ailleurs, indiqué que le blé russe devrait prochainement être autorisé à l'importation, sous réserve de la signature d'un accord phytosanitaire prévue le 19 février. Compte tenu de la situation décrite plus haut, il sera cependant, à n'en pas douter, sans conséquences immédiates cette campagne.

Exportations de blé : l'outsider indien, mais pour quel volume ?

La Food Corporation of India (FCI), agence gouvernementale chargée de la sécurité alimentaire, fixe des objectifs trimestriels de stocks tampons en blé et en riz. Pour le blé, outre une réserve stratégique permanente de 3 Mt, ces volumes sont les suivants : 8,2 Mt au 1er janvier, 4 Mt au 1er avril (date d'ouverture de la campagne commerciale nationale), 17,1 Mt au 1er juillet et 11 Mt au 1er octobre.

Estimé à 34,4 Mt début janvier 2013, soit plus de 3 fois le niveau requis à cette date (11,2 Mt), le stock public total est en retrait au 1er février, à 30,8 Mt. Il n'en reste pas moins pléthorique et nettement supérieur à celui de l'an passé à pareille date (23,4 Mt), suite à deux récoltes successives excédentaires (87 Mt en 2011/12, 94 Mt en 2012/13). Ce stock est détenu pour partie par la Food Corporation of India (11,2 Mt) et par un ensemble d'agences étatiques (19,6 Mt).

Les infrastructures de stockage sont diverses : silos, hangars, mais aussi des installations rudimentaires, de plein air, constituées d'une dalle de béton sur laquelle le blé est déversé puis simplement bâché. Ces dernières représentent une part très minoritaire des infrastructures détenues ou louées par la FCI (3,4 Mt de capacité, contre 30,2 Mt pour les infrastructures en dur).

La conjonction de volumes pléthoriques en stock, de conditions de conservation diversement adaptées au stockage de longue durée, surtout dans des conditions climatiques chaudes et humides, ainsi qu'un objectif d'achats publics fixé pour 2013/14 à 42 Mt de blé (la production est prometteuse, la vague de froid qui a touché le nord et le centre du pays en janvier étant favorable au rendement), font actuellement de l'exportation une nécessité conjoncturelle pour l'Inde, voire une urgence à moins de deux mois de l'arrivée de la nouvelle récolte.

Dès septembre 2011, le gouvernement indien a levé l'interdiction faite aux opérateurs privés, quatre ans auparavant, d'exporter du blé et a autorisé, courant 2012, l'exportation de 4,5 Mt de blé en sortie de stock public. L'assainissement de la situation nécessite maintenant à la fois une accélération du rythme des expéditions (sur le volume mentionné précédemment, 2 Mt restaient à expédier début février) et une augmentation du volume autorisé, point actuellement à l'examen au ministère indien de l'Agriculture.

En cette campagne de prix élevés sur le marché mondial, la contrainte du déstockage revêt un caractère opportun, non seulement pour l'Inde, avec des exportations de blé à la fois compétitives et rémunératrices, mais aussi pour les marchés fourragers d'Asie (Corée, Taiwan, Bangladesh, Sri Lanka) et du Moyen-Orient (Yémen) qui ne disposent pas, cette année, des volumes abondants qu'avaient fournis au secteur de l'alimentation animale la Russie et l'Australie en 2011/12. Les exportations indiennes, effectives et annoncées, ont donc indubitablement un effet stabilisateur sur les prix mondiaux du blé.

Dans leurs derniers rapports, le CIC et l'USDA estiment tous deux à 6,5 Mt les exportations indiennes de blé au titre de la campagne locale 2012/13 (avril 2012 à mars 2013), contre 0,9 à 1,3 Mt suivant la source en 2011/12. Le disponible exportable est bien évidemment très supérieur à ce niveau ; la Commission indienne des coûts et des prix agricoles, chargée de conseiller le gouvernement sur la politique de prix agricoles, plaide d'ailleurs pour l'exportation de 10 Mt de blé. Mais pour la plupart des opérateurs, la logistique, qu'il s'agisse du nombre insuffisant de trains ou des délais d'attente aux ports, apparaît comme un facteur limitant incontournable, qui fait de 6 Mt un objectif déjà ambitieux.

Orge : reprise de la production ukrainienne en 2013/14 ?

Début février, plus de 90 % des céréales d'hiver ukrainiennes sont dans un état satisfaisant à bon. L'épaisseur de la couverture neigeuse et l'absence de gel, favorables aux cultures, suscitent l'optimisme quant à la récolte à venir. En témoigne l'achat de 55 000 t de blé ukrainien « nouvelle récolte » livrables en août, pour des usages fourragers en Corée du Sud.

Il en est de même pour l'orge d'hiver, en bon état sur 90 % des surfaces fin janvier contre seulement 57 % l'an dernier à pareille date. Le consultant UkrAgroConsult en conclut que, sauf accident météorologique, la récolte d'orge d'hiver est susceptible de doubler en 2013 par rapport à 2012, pour atteindre 2,7 Mt. Pour l'orge de printemps, le scénario le plus probable actuellement est celui d'une consolidation de la production (+ 5 %), à 5,5 Mt, par l'action conjuguée d'une hausse du rendement et d'un recul des surfaces (moins de ressemis sur des surfaces d'hiver endommagées et choix du maïs plutôt que de l'orge). Au total, la production totale d'orge s'établirait donc à quelque 8 Mt. Néanmoins, UAC n'exclut pas un chiffre sensiblement supérieur, à 8,7 Mt, dans l'hypothèse où un printemps précoce ouvrirait une fenêtre de semis en février, qui pourrait inciter les producteurs à accroître la surface en orge de printemps, notamment au sud et à l'est du pays où la tentative d'extension de la surface en maïs, l'an dernier, avait été infructueuse.

Février, un mois crucial pour la détermination des surfaces de printemps américaines

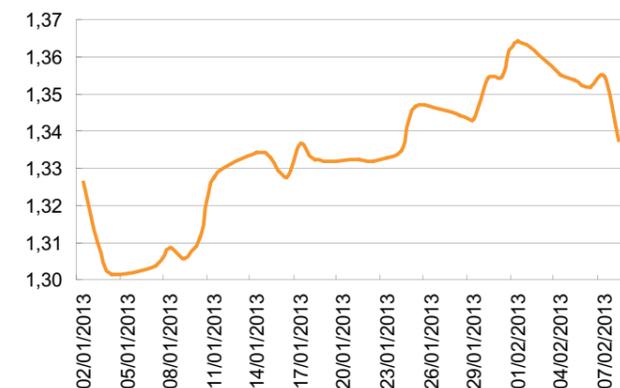
Les prix minima garantis par le système américain d'assurance-revenu pour les cultures de printemps sont en cours de détermination. Ces prix correspondent à la moyenne des cotations quotidiennes sur le marché à terme, pendant tout le mois de février : respectivement des échéances novembre et décembre à Chicago pour le soja et le maïs, septembre à Minneapolis pour le blé de printemps (HRS). L'an dernier, ces prix minima garantis, exprimés en \$ / boisseau, étaient de 5,68 pour le maïs (équivalent à près de 224 \$/t), 12,55 pour le soja (461 \$/t) et 7,84 pour le blé de printemps (288 \$/t). La glissade générale des prix ces derniers jours risque donc de susciter une certaine nervosité chez les producteurs américains. La garantie apportée par l'assurance-revenu jouant désormais un rôle crucial dans les choix d'assolement, l'évolution des prix tout au cours du mois est à suivre avec attention.

Union européenne

L'euro a connu une phase haussière prononcée ces dernières semaines. L'appréciation de la monnaie unique contre le dollar a été continue et forte (+ 4,9 %) entre le 4 janvier et le 1er février, date à laquelle 1 euro s'échangeait contre 1,36 \$. Depuis début février cependant, un glissement s'opère, et l'euro perd de la valeur pour ressortir à 1,34 \$ au 8 février.

Évolution récente du taux de change euro-dollar

1€ = ... US \$



Source : BCE

Europe : Estimation d'ensemencements 2013/14

Hausse des surfaces de blé tendre dans l'UE 27

Les superficies de blé tendre sont estimées en hausse de 3 % par rapport à la campagne 2012/13. Elles dépasseraient maintenant 23,8 Mha pour la récolte 2013 (contre 23 Mha en 2012). Ces données sont également

supérieures à la moyenne décennale évaluée à 22,9 Mha. Les principaux producteurs que sont la France et l'Allemagne devraient voir leurs surfaces augmenter respectivement de 2 et 3 % par rapport à cette année. La Pologne (+ 10 %) et la Roumanie (+ 9 %) enregistrent de fortes hausses, mais ces chiffres sont à mettre en perspective avec les mauvais résultats observés en 2012/13, dus aux conditions climatiques défavorables.

Au Royaume-Uni, la progression des semis de blé tendre d'hiver est fortement perturbée par les pluies abondantes, notamment sur la portion ouest du pays. Bien que les surfaces dédiées aux céréales à paille, et au blé tendre, en particulier, soient concentrées dans la partie le plus orientale du pays (East Anglia), les surfaces 2013/14 sont attendues en baisse de 11 % par rapport à 2012/13, à 1,78 Mha, soit une perte de plus de 200 000 ha.

Le maintien sur le marché mondial, des prix à un niveau élevé depuis juin 2012, a incité les agriculteurs européens à semer davantage de blé tendre.

Baisse des surfaces en orge.

Dans l'UE, pour la campagne 2013/14, les surfaces dédiées à l'orge sont attendues en baisse de 2 %. Selon les premières prévisions/estimations, l'Union européenne devrait semer 12,2 Mha d'orge contre 12,4 Mha pour la campagne actuelle. Les semis d'orge d'hiver 2013/14 sont cependant attendus en hausse de 5 % à 4,7 Mha (+ 250 000 ha) sur l'ensemble de l'Union européenne. La hausse des semis d'hiver est principalement portée par la France (+ 12 %) et l'Allemagne (+ 6 %). Si l'on additionne les semis hivernaux et printaniers, la plus forte augmentation est attendue au Royaume-Uni. Dans ce dernier Etat membre, si les conditions pluvieuses n'ont pas permis un bon ensemencement cet hiver, les semis de printemps sont prévus en sensible hausse (les estimations s'échelonnent de 0,80 à 0,90 Mha contre 0,62 Mha pour la campagne 2012/13). Les 200 000 ha perdus en blé tendre devraient être compensés par une hausse des surfaces en orge, en avoine et en protéagineux selon différents analystes.

Estimation des surfaces de blé tendre dans l'UE 27 2013/14

